Pays Diois
aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

DECLARATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Dossier à retourner au SPANC

Commune de :
Dossier déposé le : … / … / …

N° du dossier *(réservé au SPANC)* :

Propriétaire	NOM, Prénom : Si personne morale : Nom : N° SIRET :
Adresse du propriétaire	Adresse actuelle : Téléphone : Mail :
Adresse du projet	Adresse précise : Référence cadastrale du terrain (section et n° de parcelle) :
Type de projet	☐ Construction sur un terrain nu ☐ Habitation individuelle existante ☐ Réhabilitation et/ou agrandissement d'une construction existante avec modification de la capacité d'accueil ☐ Changement de destination d'une construction autre qu'un logement existant
Situation urbanisme	Année de la construction du bâtiment : Date de l'autorisation d'urbanisme obtenue : Date prévisionnelle du dépôt de la demande d'urbanisme :
Concepteur du projet	Nom : Adresse : Téléphone : Mail :
Maître d'œuvre suivant les travaux	Nom : Adresse : Téléphone : Mail :
Installateur prévu (si connu)	Nom : Adresse : Téléphone : Mail :

Pièces à fournir avec de formulaire dûment rempli

- ☐ Une **copie du cadastre**
- ☐ Un **plan de situation** de la parcelle au 1/25000ème (carte IGN)
- ☐ **2 à 3 photographies** permettant de visualiser la construction existante sous différents angles
- ☐ Un **plan de masse précis** du projet d'installation au 1/500ème. Positionner et coter le plus clairement possible : la construction et celle des parcelles voisines, la position du dispositif d'assainissement (sortie des eaux usées, prétraitement et traitement, ventilation associée, et le cas échéant, le rejet des eaux traitées), les arbres, arbustes, haies, jardin potager, les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrasses, allées…), les voies de passage des véhicules, les bâtiments annexes (garage, piscine…), les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable dans un rayon de 35m minimum du dispositif d'assainissement non collectif prévu, les cours d'eau, fossés, mares, le système d'évacuation des eaux pluviales.
- ☐ **L'étude particulière** justifiant les bases de dimensionnement, dans les cas prévus en annexe 6 du règlement
- ☐ Le cas échéant, une **autorisation de rejet et/ou servitude de passage en domaine privé** des eaux traitées ; à obtenir auprès du propriétaire du lieu de rejet/de passage.
- ☐ Le cas échéant, une **autorisation de traversée de route en domaine** public ; à obtenir auprès de la mairie ou du Conseil Départemental.
- ☐ Le cas échéant, une **convention d'entretien et de gestion** signée par les différents utilisateurs de la filière d'assainissement non collective.
- ☐ Le cas échéant, une **étude hydrogéologique** justifiant le rejet par puits d'infiltration, sauf mention contraire précisée dans l'avis publié au Journal Officiel.

1. Renseignements généraux sur la propriété

1.1. Locaux à desservir

□ **Habitation(s) individuelle(s)**	□ **Immeuble comportant d'autres locaux que ceux d'habitation**
Nombre de logements* : … Résidence : □ principale □ secondaire Nombre de pièces principales** : ... Nombre d'occupants permanents : ... ***Cas particulier*** *(Si le dimensionnement retenu est différent de la règle de base : nombre pièces principales = nombre équivalents habitants (EH))* Nombre d'EH retenu : …	Type de locaux et activités pratiquées : … Capacité d'accueil ou nombre d'usagers permanents : … Type d'effluents générés par l'activité : … Nombre d'EH retenu : … Installation classée ICPE ? □ oui □ non

* Logement = Construction autonome équipée de tous les éléments sanitaires (WC, cuisine, SDB). (Ex n°1 : 1 maison + 1 studio/gîte/maison = 2 logements. Ex n°2 : 1 maison + 1 chambre d'hôte = 1 logement)
** Pièce principale = Pièce destinée au séjour et au sommeil à l'exclusion des pièces techniques (cuisine, salle de bain, WC, buanderie…)

1.2. Alimentation en eau potable

□ Réseau public □ Puits, source ou forage □ Autre : …

Existe-t-il un captage d'eau (puits ou forage) dans un rayon de 35 m : □ oui □ non
Si oui :

- Distance par rapport à votre système d'assainissement : ……..m
- L'eau est à ……..m de profondeur
- Quelle est son utilisation (consommation humaine, arrosage,…) ? :
- Est-il déclaré à la mairie ?

1.3. Collecte des eaux pluviales

Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées? □ oui □ non
N.B.: si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre

1.4. Caractéristiques du terrain

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement □ plat (<5%) □ faible pente (5 à 10%) □ pentu (>10%)	Nappe d'eau souterraine (même temporaire) □ oui, à …….m □ non
Nature du sol à 0.70m de profondeur : □ terre végétale □ argile □ sable □ gravier □ roche □ autre : ...	Cours d'eau proche □ oui, à ……..m □ non Nom du cours d'eau : ...
Nature du sol à 1.50m de profondeur : □ terre végétale □ argile □ sable □ gravier □ roche □ autre : …	Parcelle soumise à un risque d'inondation □ oui □ non
Capacité d'infiltration de l'eau par le sol *mm/h à ……m de profondeurmm/h à ……m de profondeur	Parcelle soumise à un risque de mouvement de terrain □ oui □ non

*** La perméabilité d'un sol est un élément important pour le bon fonctionnement des installations. Le choix de la filière de traitement et du mode d'évacuation des eaux traitées doit prendre en compte ce paramètre essentiel. Pour connaître la perméabilité d'un terrain, nous vous proposons un test sommaire qui permet de l'évaluer (en annexe 1).**

2. Définition de la filière

Gestion des toilettes □ Toilettes à eau uniquement □ Toilettes à eau + toilettes sèches □ Toilettes sèches uniquement	En cas de toilettes sèches : □ A séparation d'urines □ Sans séparation d'urines Surface de l'aire de compostage : … Nombre de bacs de compostage : … Est-il prévu un abri contre les intempéries ? □ oui □ non Est-il prévu des parois étanches ? □ oui □ non

Cas A. Filière traditionnelle

Prétraitement	
□ Bac à graisses	Volume : …… L Il collecte : □ les eaux de cuisine □ les eaux de salle de bain
□ Fosse septique ou fosse toutes eaux (barrer la mention inutile)	Volume : ……. m^3 Préfiltre intégré ? □ oui □ non
□ Préfiltre extérieur à la fosse	Volume : …… L
Ventilation de la fosse :	
Une entrée d'air en hauteur est-elle prévue ?	□ oui □ non
Une sortie d'air en hauteur est-elle prévue ?	□ oui □ non
La canalisation de la sortie d'air de la ventilation est-elle munie d'un extracteur statique ou éolien ?	□ oui □ non
Dispositifs complémentaires :	
Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ?	□ oui □ non
Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ?	□ oui □ non
Est-il prévu un système de relevage ?	□ oui □ non Si oui, volume de la bâchée : …….. L □ Avant prétraitement □ Après prétraitement □ Après traitement
Est-il prévu un système d'alimentation séquentielle avant le dispositif de traitement	□ oui □ non Si oui, volume de la bâchée : …… L
Autres dispositifs, à préciser : …	

Traitement	
□ Tranchées d'épandage à faible profondeur (! ≠ des tranchées d'infiltration après une filière drainée)	Nombre de tranchées : Longueur :……m Largeur :……m Distance d'axe en axe :……m
□ Lit d'épandage	Surface :……m^2 Longueur :……m Largeur :……m
□ Filtre à sable vertical non drainé	Surface :……m^2 Longueur :……m Largeur :……m
□ Filtre à sable vertical drainé	Surface :……m^2 Longueur :……m Largeur :……m
□ Tertre d'infiltration	Surface :……m^2 Longueur :……m Largeur :……m

Cas B. Filière agréée

Type de filière : □ Filtre compact □ Microstation □ Filtre planté
Fabricant : …
Modèle : …
Capacité de traitement (en Equivalents-Habitants) : EH
Numéro d'agrément : …

Guide de l'usager et Agrément ministériel sur : http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Cas C. Autre

Joindre une étude et un descriptif détaillé

3. Evacuation des eaux traitées

Cas général : par infiltration dans le sol en place

□ Via le dispositif de traitement par épandage ou filtre à sable non drainé

□ Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation souterraine de végétaux (barrer la mention inutile)
Longueur totale =mL soittranchée(s) x ……mL (longueur) xmL (largeur)
Profondeur =m

□ Lit d'infiltration / d'irrigation souterraine de végétaux (barrer la mention inutile)
Surface totale =m² soitm xm
Profondeur =m

Cas particuliers : autres modes d'évacuation

□ Rejet vers le milieu superficiel : □ Fossé □ Réseau pluvial □ Ruisseau, plan d'eau
Joindre une étude particulière démontrant qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable

Etes-vous propriétaire du milieu récepteur :
□ oui □ non : joindre l'autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur

□ Rejet par puits d'infiltration (en cas d'impossibilité des rejets précités)
Joindre une étude hydrogéologique sauf mention contraire précisée dans l'avis publié au Journal Officiel.

ENGAGEMENTS DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.
En outre, il s'engage:

- À informer le SPANC de toute modification de son projet ;
- À ne réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC et conformément au projet accepté ;
- À informer le SPANC avant le début des travaux selon les modalités du règlement du SPANC ;
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC dans le cadre du contrôle de bonne exécution des travaux ;
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC ;
- À assurer le bon entretien de son installation (vidange notamment), conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant (filières agréées) ;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC ;
- Le SPANC dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement sa mission du contrôle des installations d'assainissement non collectif. Les informations enregistrées sont réservées à son usage et ne peuvent être communiquées qu'aux mairies. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au SPANC.

A, le … / … / …

Signature du demandeur

Test SOMMAIRE de la perméabilité du sol

NOM et Prénom :
Adresse de l'installation :
Référence cadastrale (section et n° de parcelle) :
Téléphone :
Mail :

Le système d'assainissement individuel à mettre en place dépend entre autres de l'aptitude du sol à assurer l'épuration et l'évacuation des eaux.

Ce test ne permet qu'une approche de la perméabilité des terrains, donnant une idée globale de la nature du sol en place.

Protocole

Réaliser 3 tests sommaires de perméabilité décrits ci-dessous à différents points de la surface prévue pour le système de traitement.

Ces tests sont à réaliser en 2 temps : à 0.50 m puis à 1.20m.

Pour chaque test, effectuer un trou de section carrée (de 30 cm par 30 cm et de 50 cm de profondeur) et saturer le terrain la veille de l'essai en versant 3 seaux de 10 litres d'eau dans le trou.

- *Prendre garde à ce que les trous ne soient pas situés sur une galerie.*
- *Lisser les parois des trous pour ne pas fausser les résultats.*
- *Le respect des dimensions des trous est primordial pour définir la perméabilité du sol.*

Pour l'essai proprement dit, il faut verser un seau de 10 litres dans chaque trou, mesurer la hauteur d'eau au départ, puis observer après combien de temps l'eau disparaît. S'il en reste après 4 heures, on mesure la hauteur restante.

Résultats

Date de la réalisation :

Météo :

Trous à 0.50m de profondeur	**1**	**2**	**3**
Hauteur d'eau initiale	… cm	… cm	… cm
Temps mis par l'eau pour disparaître	…	…	…
Hauteur d'eau restant après 4h	… cm	… cm	… cm

Trous à 1.20m de profondeur	**1**	**2**	**3**
Hauteur d'eau initiale	… cm	… cm	… cm
Temps mis par l'eau pour disparaître	…	…	…
Hauteur d'eau restant après 4h	… cm	… cm	… cm

Conclusion

Entourer le résultat correspondant

Temps d'infiltration moyen	Inférieur à 2h	De 2h à 4h	Au-delà de 4h
Perméabilité	BONNE	MEDIOCRE	IMPERMEABLE

Je soussigné Mme/Mr…….. certifie l'exactitude des résultats.
Fait à……, le ……

Signature